

**DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE NOGENT-LE-ROTROU
CANTON DE NOGENT-LE-ROTROU
COMMUNE DE CHASSANT**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le 10 du mois de juillet à 19 heures 15, se sont réunis dans la salle polyvalente, les membres du conseil municipal de la commune de Chassant, sous la présidence de Monsieur Yves RUEL, Maire, dûment convoqués le 2 juillet 2020.

Présents : M. Yves RUEL, Mme Dorothee SINGLAS, Mme Carole AVELINE, Mme Elisabeth DESTOUCHES, M. Sébastien SALIOU, Mme Martine PERCHE, Mme Sylvie BLANCHART, M. Hugues DE JOUVENEL, Mme Annick MONTAUDOIN, M. Guy FOUCAULT,

Absent : M. Guy SALOMOND

Formant la majorité des membres en exercice.

Le secrétariat est assuré par : M. Sébastien SALIOU

Désignation du délégué du conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 fixe la date du scrutin pour l'élection des sénateurs pour le renouvellement de la série n°2, dont fait partie l'Eure-et-Loir, au dimanche 27 septembre 2020. Celui-ci impose que les conseils municipaux doivent se réunir impérativement le vendredi 10 juillet 2020 pour la désignation des délégués et de leurs suppléants.

Selon l'arrêté préfectoral n°2020-11 du 1^{er} juillet 2020 fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire et le mode de scrutin applicable aux communes d'Eure-et-Loir pour l'élection des sénateurs, la commune de Chassant doit désigner 1 délégué et 3 suppléants à bulletin secret.

Monsieur le Maire précise que le vote a lieu sans débat au scrutin secret majoritaire à deux tours.

La désignation des délégués et celle de suppléants ont lieu séparément. Le conseil municipal procède à celle des suppléants aussitôt après l'élection des délégués.

*** Election du délégué**

Monsieur Yves RUEL se porte candidat

Le conseil municipal est invité à passer au vote.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin à l'élection du délégué :

- nombre de votants : 10
- nombre de bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 10

Monsieur Yves RUEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (10 voix) est proclamé délégué et accepte le mandat.

*** Elections des délégués suppléants**

M. FOUCAULT Guy, Madame PERCHE Martine et Madame AVELINE Carole se portent candidats.

Le conseil municipal est invité à passer au vote.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin à l'élection des suppléants :

- nombre de votants : 10
- nombre de bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 10

M. FOUCAULT Guy, Madame PERCHE Martine et Madame AVELINE Carole ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (10 voix chacun) sont proclamés délégués suppléants et acceptent le mandat.

→ *Délibération n° 46/2020*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30.

M. RUEL Yves

Mme SINGLAS Dorothée

Mme AVELINE Carole

Mme DESTOUCHES
Elisabeth

M. SALIOU Sébastien

M. SALOMOND Guy
absent

Mme PERCHE Martine

Mme BLANCHART Sylvie

M. DE JOUVENEL Hugues

Mme MONTAUDOIN
Annick

M. FOUCAULT Guy